

## **REUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE** **« CULTURES ET SOCIÉTÉS »**

---

**Lundi 13 avril 2015 de 13h à 16h en salle 521 de la Pyramide**

Compte-rendu rédigé par Jeanne Chiron et Laura Gentilezza

*Présents* : M.-E. Plagnol, J.-P. Rocchi, C. Collinet (ACP), C. Ollivier-Yaniv (CEDITEC), C. Brice, I. Poutrin (CRHEC), G. Villanueva (IMAGER), A. Benmakhlouf (LIS), G. Séginger (LISAA), A. Mouchet (LIRTES), J. Chiron (Doctorante), L. Gentilezza (Doctorante), TH Ly (admin.)

*Sigles* :

EA équipe d'accueil

ED école doctorale

DED département des études doctorales

CS cultures et sociétés

EC Enseignant-Chercheur

### **1 – BUDGET**

---

#### **BUDGET GLOBAL**

En deux points ; budget global, puis question d'un éventuel plafond à décider pour les missions des doctorants.

Global : augmentation des dépenses de 32%

Lié aux cofinancements de mission des doctorants et co-financements de missions.

Mais il n'est pas dans notre intérêt de finir le budget dans le positif...

Problème des missions en Amérique du Nord... fixons-nous un plafond ou conservons-nous une évaluation au cas par cas ?

Rappel : c'est une des missions principales de l'ED de soutenir les doctorants à avoir une activité scientifique. De plus, nous ne pouvons souscrire à l'ambition d'UPE d'une internationalisation de l'activité scientifique tout en rognant sur les activités internationales des doctorants.

Problèmes soulevés et éléments de discussion :

- Problème des dossiers incomplets, et des dossiers indigents ; problème aussi d'une journée de colloque, qui est une seconde priorité par rapport aux séjours de recherche.
- Peut-être serait-il utile de disposer d'un suivi des financements déjà octroyés ; de savoir jusqu'à quel budget on reste dans un financement d'équipe sans consulter l'ED ; et d'avoir des critères clairs.
- Variation disciplinaire et variation des missions en fonction des équipes : il est donc fort problématique de mettre en place des priorités, des critères et des plafonds. En rester à l'examen au cas par cas.
- Prioriser les doctorants qui ne disposent pas de financements ni de co-tutelles ?

Éléments sur le fonctionnement :

- L'ED se voit demander avant tout des participations.
  - Clé de répartition des financements : 1/3 EA, 2/3 ED ; l'ED en revanche assure tous les financements de soutenances.
  - ajouter les frais d'inscription aux colloques dans la liste des items
- ... problème soulevé du budget au niveau des EA pour fournir les 1/3 de financement...
- ⇒ rédaction d'un courrier pour alerter les VP recherche et présidence UPE.

Critères de refus : un mois avant, refus lié uniquement aux délais. Quand dossier incomplet, demandes de précisions.

## PREVISIONNEL SOUTENANCES

Reconduction de la politique de l'an passé (nombre de soutenances estimé en juin et revu en septembre) : centralisation par les directeurs de composantes du nombre de soutenances prévues vers le 1<sup>er</sup> juin, afin de provisionner l'argent.

Si le doctorant n'a pas fini son tapuscrit fin septembre, il ne pourra pas soutenir avant fin décembre ; cela libèrera 600€ environ...

Clôture des financements : mi-novembre

## 2 – QUESTION DES SUSPENSIONS ET DES RADIATIONS

---

Problème des inscrits au-delà de 5-6 ans qui ne règlent pas leurs frais d'inscription et sont en situation illégale.

NB : si les droits ne sont pas payés, pas d'inscription.

Vérification des doctorants qui sont en difficulté financière : une exonération des frais d'inscription peut être exceptionnellement demandée.

Demande de radiation signée de F. Pigeyre, directrice du DED.

Crée une situation très lourde diplomatiquement.

Textes pour le nouveau doctorat :

- Suspensions seront limitées à 1 ou 2 pour des raisons précises.  
Cf article 14 du doc joint
- Comité de suivi de thèse devrait résoudre ce problème.

## 3 – RENOUELEMENT DES SEMINAIRES PROPRES A L'ED CS

---

### RENOUELEMENTS

- Transformations en cours du séminaire Sources
- Mise en place de séminaires inter-labos

Faut-il décider un nombre d'années pendant lesquelles conserver un séminaire ?  
Répartition des heures par séminaires ? création d'un volume horaire type ?

**Organisation d'une réunion future sur cette question spécifique**, afin de définir des critères clés ; les objectifs et la coordination des enseignants ; imposer une évaluation finale ; envisager le regroupement des formations.

## **DEUX NOUVELLES PROPOSITIONS DE FORMATIONS DOCTORALES**

- D. Ducard et C. Oger, « l'écriture de recherche »
  - JP Rocchi – « critical writting »
- Format plutôt DED – deux jours de formation plutôt que séminaire  
Question pratique du financement collaboratif DED/ED

Proposition par les doctorants d'un format de séminaire sur deux ans, pour éviter les répétitions

Proposition d'un séminaire sur les méthodes d'entretien

## **4 – POINT SUR LA JOURNEE DES DOCTORANTS**

---

**Jeudi 21 mai**

Invité : D. Giron, relations internationales au ministère des AE

## **5 – POINTS SUR LES CONTRATS DOCTORAUX : NOMBRE, DEROULEMENT, REPRESENTATION ET VISIOCONFERENCE**

---

Lors de la prochaine réunion, le nombre des contrats doctoraux sera prévu ; pour l'instant 3 pour Marne, nous sommes en attente du nombre pour Créteil.

En revanche, mauvaise nouvelle : pas de contrat doctoral fléché cette année sur les deux pôles.

Journée prévue **le 30 juin** ; placée avant le conseil scientifique.

Rendu des dossiers de candidature : 23 juin.

Question de la visio-conférence soulevée pour une candidate venant du Vietnam.  
Difficultés techniques : équiper la salle 521. Ou occuper la salle équipée de STAPS ou de sciences éco.

Contraintes légales très strictes : l'audition ne peut se faire que sur un réseau homologué par l'ESR. La connexion doit être sécurisée.

## **6 – POINT SUR LA MISSH**

---

Éléments bien répercutés dans les labos... Avancées sur la gouvernance lors du comité de pilotage.

## **7 – INFORMATIONS SUR LES NOUVEAUX TEXTES EN DISCUSSION SUR LE DOCTORAT**

---

Voir en PJ

Modification de la pratique du tête à tête doctorant/directeur de thèse  
Comité de suivi de thèse va devenir obligatoire

Lors de la soutenance de thèse, le directeur de thèse n'est plus comptabilisé au nombre des membres de jury ni présent lors de la délibération...

## **8 – QUESTIONS DIVERSES**

---